

Descente des Gorges du Doux en Vélorail Montée en train historique

Dimanche 27 mai 2018

Responsable : Clarisse AMOURANI

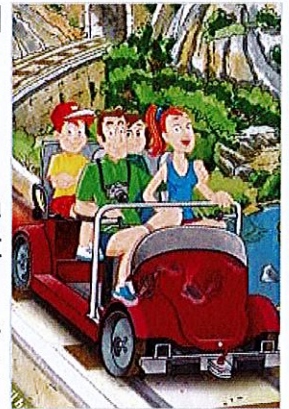
Tél : 06.71.46.02.09


Au mois de mai, fais ce qu'il te plaît, et pourquoi pas du Vélorail en famille !

Au programme de la journée :



- 12 Kms de circuit pour découvrir la partie la plus escarpée des Gorges du Doux, affluent du Rhône au nord de l'Ardèche.
- descente en Vélorail et une montée sans effort en train historique sur la ligne du chemin de fer du Vivarais.




Prix du voyage : 8 €uros / personne (assurance comprise) 
Sortie familiale réservée aux adhérents de la MPT (enfants : poids minimum 9kgs).

→ **En cas de mauvais temps, la sortie sera annulée et remboursée.**

Ne peuvent s'inscrire que des enfants ou petits-enfants avec les parents ou grands-parents .
Aucune inscription individuelle ne sera prise en compte. Ce projet rentre dans le cadre des sorties famille de la MPT. Il est soutenu financièrement par la CAF pour permettre à tous un accès à la culture et aux loisirs.

Un document « respect des consignes de sécurité » vous sera remis lors de votre inscription, à compléter et à signer obligatoirement.

Ce prix comprend le transport en car aller/retour, l'activité Vélorail et la montée en train mais ne tient pas compte des dépenses personnelles ni du repas du midi.

- *Repas tiré du sac* 
- *Prévoir un encas avant le départ de 11h car le déjeuner ne pourra se faire qu'à l'arrivée à la gare de Boucieu à 13h00.*
- *Prévoir des chaussures et vêtements adaptés. En fonction de la météo, prévoir casquette, crème solaire ou vêtements de pluie et un sac pour ranger vos affaires sous la banquette arrière.*

Départ : 9h00 précises sur le parking près de l'entrée principale de la M.P.T.
(à proximité du jeu de boules) 30, rue Henri Dunant Valence.

Vers 16h30 environ : retour à Valence.

**Inscriptions au secrétariat les après-midis
à partir du lundi 09 avril et jusqu'au vendredi 04 mai 2018 dernier délai les après-midis.**